INFORMATION PRESSE SEPTEMBRE 2022

LE SNDGCT ET L'ADGCF SIGNENT UNE CONVENTION D'ENTENTE

Les deux acteurs de la fonction publique territoriale se positionnent à la hauteur des enjeux managériaux et territoriaux du 21ème siècle

Au sein des territoires périurbains, ruraux ou dans les grandes agglomérations, les directions générales (DG) des communes et des intercommunalités, en prise directe avec les citoyens, composent quotidiennement avec les évolutions des pratiques du service public, des mobilités ou encore des manières d'habiter. Ces cadres territoriaux du bloc local ont ainsi la responsabilité d'organiser, sous l'impulsion des élus, la réponse de l'action publique.

Dans ce contexte, le SNDGCT et l'ADGCF se fixent pour mission d'accompagner la nouvelle génération de DG dans la définition de nouveaux modèles et cadres d'action afin de faire face au changement climatique, à la lutte contre les inégalités, à l'usage numérique… Autant d'enjeux clés qui suscitent de nouvelles attentes des habitants et questionnent le maintien de l'attractivité de certains métiers territoriaux.
Ces deux acteurs historiques de la vie du territoire et des collectivités partagent le même ADN, celui du bloc local, et une ambition commune : la recherche perpétuelle de l'optimisation de la qualité du service public local.

Hélène Guillet, Présidente Déléguée du SNDGCT
et Yvonic Ramis, Président de l'ADGCF

C'est lors de l'Université d'été de l'ADGCF qui s'est tenue à Deauville le 8 juillet dernier, que le SNDGCT et l'ADGCF ont signé une Convention d'Entente. L'officialisation de ce partenariat s'appuie sur la complémentarité de leurs expertises en matière de décentralisation, de pratiques professionnelles et de cadre statutaire. Conservant leur identité et leur autonomie, ils ont pour objectifs d'associer leurs compétences respectives autour de travaux de fond menés sur des thématiques communes et de développer des actions au niveau des instances locales.

Cette dynamique partenariale se concrétisera à travers plusieurs actions communes, tant au niveau national que local. En témoignent d'ores et déjà trois évènements imminents :

- **l'organisation d'un colloque sur le métier de Secrétaire de Mairie**, vendredi 16 septembre prochain,
- **un tour de France d'ateliers thématiques**, menés conjointement avec des partenaires, tels que « DGS que deviens-tu » de Jerome GROLEAU et la MNT, ou encore « La finance durable » avec l'AFL,
- **l'élargissement aux intercommunalités du Label ELoGE**, labellisation européenne d'excellence en matière de bonnes pratiques de gouvernance.

▪ COLLOQUE SNDGCT - ADGCF : SECRETAIRE DE MAIRIE : « ESPECE » MENACEE DE LA TERRITORIALE OU CLEF DE VOUTE DU BLOC LOCAL AU 21EME SIECLE ?

L'extrême polyvalence du métier de secrétaire de mairie a été aux origines de son attractivité. Depuis ces dernières années, les dynamiques de réforme territoriale engagées et le contexte normatif foisonnant, rendent les recrutements de plus en plus difficiles. La montée en puissance de l'intercommunalité, l'intensification des processus de mutualisation des fonctions supports jusque-là pilotées par les communes et la sophistication du cadre légal de l'action publique locale, affectent lourdement le contenu et l'exercice de cette fonction pourtant cruciale pour les territoires.

Contribuant à la revalorisation du métier et à l'évolution statutaire des agents qui l'exercent, le SNDGCT et l'ADGCF consacrent leur colloque commun à la problématique du **devenir des secrétaires de mairie, à l'aune d'enjeux cruciaux pour la structuration du bloc local**. L'événement se tiendra vendredi 16 septembre prochain à Paris (BFM - 60 RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS) et s'articulera autour d'une table ronde et de trois ateliers. Ce colloque ambitionne d'apporter un éclairage sur plusieurs enjeux :

- ✓ Quels doivent être aujourd'hui les attributs, les compétences et les missions des secrétaires de mairie ?
- ✓ Quelles dynamiques de professionnalisation envisager ?
- ✓ Comment assurer leur intégration et leur responsabilisation au sein des collectifs de directeurs généraux chargés d'animer l'administration du bloc local ?

Programme et inscription (obligatoire avant le 12 septembre 2022) : Coupon-Réponse - ADGCF

▪ TOUR DE FRANCE DE L'ETUDE « DGS, QUE DEVIENS-TU ? »

L'Observatoire de la MNT publiait, en 2021, sa 24ème étude intitulée « Directeur général des services : DGS, que deviens-tu ? » du sociologue-consultant Jérôme GROLLEAU. À l'initiative du SNDGCT, et en partenariat avec la MNT et l'ADGCF, **un Tour de France sur ce thème a débuté en février dernier. Plusieurs étapes vont s'échelonner jusqu'à décembre 2023**, avec pour volonté de partager et mettre en lumière le travail de qualité utile autant aux DGS qu'aux élus. Une dizaine de dates ont déjà été organisées, de prochains rendez-vous sont prévus tels que le 3 mars 2023 à Vesoul.

Il est organisé sous un format présentiel et/ou distanciel, notamment dans le cadre des rencontres professionnelles locales et régionales ouvertes à tous. La présentation est réalisée par Jérôme GROLLEAU. Il a publié plusieurs autres études avec l'Observatoire MNT sur les thèmes du management, de la reconnaissance au travail, du sens de l'action publique locale et des transformations de l'univers territorial. **Il proposera d'explorer la nouvelle expérience vécue par les DGS, en analysant les dynamiques actuelles, les évolutions du métier et les orientations leur permettant de se projeter dans l'avenir :**

Jérôme GROLLEAU
Crédit photo : Michael Bunel pour le SNDGCT

- ✓ les bonnes attitudes à adopter face à l'intensification des transformations, le risque d'épuisement et la prise de risques,
- ✓ la construction de la relation avec les élus,
- ✓ le développement d'un management inscrit dans un écosystème où se côtoient agents, usagers et partenaires.

▪ DEMI-JOURNEES « FINANCES DURABLES »

Face aux enjeux climatiques, sociaux et démocratiques, les directions territoriales accompagnent la mise en œuvre de politiques publiques résolument plus sobres, responsables et soutenables. Dans ce contexte, des démarches innovantes se déploient, telles que **la budgétisation verte qui vise à intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans les choix budgétaires et fiscaux**. L'objectif : en faire des leviers d'actions majeurs pour engager la transition écologique.

Cette démarche volontariste, intégrée crescendo par l'Etat ainsi que par certaines collectivités locales, rencontre un écho favorable dans la population, notamment la plus jeune. Encore peu connue et parfois connotée politiquement, elle tend à se diffuser progressivement et constituera une valeur ajoutée dans de futurs partenariats de financement.

Le SNDGCT et l'ADGCF se sont ainsi rapprochés de l'AFL, banque publique créée en 2013 par et pour les collectivités locales, afin de présenter les études qu'elle co-réalise avec des élèves de l'INET sur les questions de financement des transitions. Ces rencontres ont pour ambition d'aiguiller les cadres des collectivités territoriales et de leurs groupements avec d'une part, des apports méthodologiques, et d'autre part, des retours d'expériences des participants.

Plusieurs dates ont déjà été organisées en juin dernier, à Pessac et à Angers. La tournée se poursuivra les :

- 9 novembre en petite couronne,
- 18 novembre à Honfleur, lors du congrès régional du SNDGCT Normandie,
- 30 novembre à Blois, avec le SNDGCT Centre Val de Loire,
- 9 décembre à Aix-en-Provence avec le SNDGCT PACA,
- ainsi qu'en Bretagne et Languedoc-Roussillon.

▪ ELARGISSEMENT AUX INTERCOMMUNALITES DU LABEL ELOGE

Le label EloGE (European Label of Governance Excellence) résulte d'une collaboration entre le SNDGCT et le CNFPT, sous l'égide du Conseil de l'Europe et en partenariat avec l'AMF, l'AFCCRE et l'UDITE. Cette récompense européenne souligne le haut niveau de qualité en matière de gouvernance des collectivités locales lauréates, selon les douze* principes européens de bonne gouvernance démocratique. Son obtention participe à la promotion des collectivités territoriales les plus transparentes, responsables, réactives et qualitatives, en matière de service rendu à leurs citoyens. Il s'agit de leur permettre de partager et de comparer leurs expériences respectives pour s'enrichir mutuellement. Le label est attribué pour une durée de cinq ans, par un jury indépendant composé d'experts en gouvernance locale, sélectionnés par le CNFPT et le SNDGCT.

La première promotion a récompensé les villes de Sceaux, de Suresnes, de Metz et de Strasbourg. Cette deuxième édition est élargie cette année aux intercommunalités, en partenariat avec l'ADGCF. **Les candidatures sont ouvertes, jusqu'au 31 octobre prochain**. Le label sera octroyé à 3 ou 4 collectivités en juin 2023.

ELoGE constitue un véritable instrument d'apprentissage. Il permet aux communes candidates d'appréhender leurs forces et leurs faiblesses dans la façon dont elles fournissent des services publics et dont elles exercent l'autorité publique. Elles peuvent ainsi améliorer la qualité de leur gouvernance et s'inspirer des meilleures pratiques de leurs pairs, recensés au cours du processus d'attribution d'ELoGE. Le Label constitue un gage de fiabilité, de transparence de l'action publique et de mise en place d'instances de démocratie constructive pour les citoyens administrés.

COMMENT DEVENIR UNE COMMUNE PILOTE LABELLISEE POUR LA FRANCE ?

Le processus de labellisation s'organise en quatre temps :

1. **La collectivité candidate renseigne trois outils** : une grille d'auto-évaluation à compléter par les agents, un questionnaire à l'attention des élus, et un questionnaire destiné aux citoyens de la collectivité candidate. La grille comporte plusieurs indicateurs pour chacun des 12 principes, et la collectivité procède à une notation. Les questionnaires sont accessibles à tous les membres du conseil municipal et à tous les administrés. Ils permettent de prendre en considération leur perception des pratiques de la collectivité et de dresser des comparaisons avec les réponses figurant dans la grille d'évaluation. Le dossier doit être accompagné de documents constituant des preuves étayant l'auto-évaluation.

   Date de clôture : 31 octobre 2022.
   https://www.cnfpt.fr/sinformer/nos-actualites/fil-dactu/label-eloge-2022/national

2. Les dossiers sont analysés par un comité d'experts indépendants et par les membres du comité national de sélection, qui procèdent à un premier tri : **10 collectivités seront pré-sélectionnées mi-décembre 2022**.

3. **Les visites de terrain** auprès des collectivités pré-selectionnées, afin de vérifier les éléments de réponse apportés par la collectivité candidate, sont prévues **entre février et mars 2023**.

4. **L'octroi du label à 3 ou 4 collectivités est programmé en juin 2023.**

** 1. Élections conformes au droit, représentation et participation « justes » 2. Réactivité 3. Efficacité et efficience 4. Ouverture et transparence 5. État de droit 6. Comportement éthique 7. Compétences et capacités 8. Innovation et ouverture d'esprit face au changement 9. Durabilité et orientation à long terme 10. Gestion financière saine 11. Droits de l'Homme, diversité culturelle et cohésion sociale 12. Obligation de rendre des comptes.*

Le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GENERAUX DES COLLECTIVITES TERRITORIALES** créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjoints des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.sndgct.fr - **@SNDGCT**

L'Association des Directeurs généraux des communautés de France (ADGCF), créée en 1992, est un réseau professionnel regroupant 1 000 dirigeants territoriaux issus du bloc local, et un centre de ressources sur les politiques territoriales. www.adgcf.fr - @ADGCF sur Linkedin

SERVICE DE PRESSE SNDGCT : CABINET VERLEY
Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE
Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com
www.cabinet-verley.com

CONTACT PRESSE ADGCF :
JULIETTE BISARD, responsable des partenariats, de l'action régionale et de la communication
07 80 52 72 07 - juliette.bisard@adgcf.fr